

OMS Europe

RC75 – 28-30/10/2025 Copenhague

Déclaration commune de la NSA : Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sage-femmes (EFNNMA), Conseil International des Infirmières (CII) et Association européenne des étudiants en soins infirmiers (ENSA)

Point 3 de l'ordre du jour

Deuxième programme de travail européen 2026-2030 – « Une action commune pour une meilleure santé » (EPW2)

Le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sage-femmes (EFNNMA), le Conseil International des Infirmières (CII) et l'Association européenne des étudiants en soins infirmiers (ENSA) soutiennent pleinement le deuxième programme de travail européen 2026-2030 proposé – « Une action commune pour une meilleure santé ». L'EPW2 s'appuie sur le premier EPW 2020-2025 tout en reconnaissant que des efforts renouvelés sont nécessaires pour atteindre l'ODD 3 et la couverture sanitaire universelle. En tant qu'acteurs non étatiques, nous nous engageons à participer à la cocréation afin d'améliorer la santé physique et mentale des personnes et des communautés dans la région Europe de l'OMS.

Dans tous les programmes prioritaires du deuxième programme de travail européen, les infirmières, les sage-femmes et les autres professionnels de santé jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable liés à la santé. Le leadership des infirmières et des sage-femmes au sein du Bureau régional de l'OMS et au niveau national est essentiel pour atteindre les objectifs du deuxième programme de travail européen. La position de l'équipe infirmière et sage-femme doit être reconnue, défendue et soutenue malgré des ressources limitées.

Des systèmes de santé résilients et durables sont essentiels pour parvenir à une couverture sanitaire universelle (CSU), réduire les maladies non transmissibles (MNT) et les troubles mentaux, et fournir des soins de haute qualité et sûrs. Cependant, les systèmes de santé à travers l'Europe sont considérablement affaiblis en raison de la pandémie de COVID-19, associée à un investissement insuffisant dans les systèmes et les professionnels de santé. La région est aujourd'hui confrontée à une crise de santé mentale et à des blessures morales au sein du personnel de santé, ainsi qu'à une pénurie prévue de 11 millions de professionnels de la santé et des soins d'ici 2030. Cette crise exige une action politique urgente et des investissements importants afin de rétablir la confiance et de transformer les politiques nationales de santé pour répondre aux besoins sanitaires des populations.

La voie vers la couverture sanitaire universelle passe par les soins de santé primaires. Nous soutenons les soins de santé primaires en tant qu'initiative spéciale car il est temps d'accélérer la transformation des systèmes de santé dans toute la région vers des modèles de soins de santé primaires. Les infirmières et les sage-femmes travaillant dans les établissements de soins de santé primaires (centres de santé, foyers, écoles et communautés) sont proches des patients et de leurs familles. Pourtant, leur champ d'activité officiel est souvent restreint, ce qui limite leur contribution à la santé et au bien-être des communautés qu'elles servent. Une réforme réglementaire est nécessaire pour permettre aux infirmières et aux sage-femmes d'exercer pleinement leur métier et leur donner une plus grande autonomie dans leur travail. Cette autonomie repose sur la reconnaissance de leur niveau d'éducation, qui doit être dispensé dans des établissements universitaires afin de

garantir la qualité et l'autonomisation des professions. De nouveaux modèles de soins innovants dirigés par des infirmières ou des sage-femmes, sont nécessaires pour optimiser l'efficacité et l'efficience des soins de santé et maintenir les infirmières et les sage-femmes dans la population active.

La prévalence élevée de la violence à l'égard des femmes et des filles en Europe est alarmante. Nous saluons l'initiative spéciale EPW2 visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Il est nécessaire de sensibiliser l'opinion publique à ce problème social inacceptable et de créer des changements juridiques, structurels et culturels afin que la dignité et les droits des femmes et des filles soient respectés et protégés. Les professions infirmières et obstétricales sont fortement genrées, avec plus de 85 % de femmes. L'étude récemment lancée par l'OMS Europe sur la santé mentale des infirmières et des médecins (MeND) montre une incidence élevée de la violence dans le secteur des soins de santé, les infirmières et les femmes médecins étant particulièrement vulnérables. La violence contribue à des troubles mentaux, à l'épuisement professionnel, à l'invalidité et au départ de la population active. Nous sommes prêts à travailler avec l'OMS Europe et les États membres pour réduire la violence à l'égard des femmes et des filles en général et pour protéger les infirmières et les sage-femmes contre la violence sur le lieu de travail.

L'EFNNMA est un acteur non étatique représentant les professions infirmières et obstétricales dans la région européenne de l'OMS.

Le CII est une fédération regroupant plus de 140 associations nationales d'infirmières représentant 30 millions d'infirmières dans le monde entier.

L'ENSA est un acteur non étatique et la seule organisation représentant les étudiants en soins infirmiers dans la région européenne de l'OMS.